

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 28 SEPTEMBRE 2026 – 18H00**

Date de convocation
Le 21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L. 2121-18 du CGCT) sous la présidence du Maire.

Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 22 - Représentés : 5 - Absents : 0

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER, P. ROBERT, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, D. VAUTIER, S. OUTIN, D. SALZET, N. DE FOUQUIERES, J. CONTENTIN, D. ZAMBETTA, R. DUGON, E. RENAULT, D. VIGNET, E. LANDEAU, E. CANATAR, C. HELENNE, JM. KALAIDJIAN, R. FABIUS, A. GROULT, B. VAUTIER, C. AUGNET.

ABSENTS REPRESENTES : E. LAUSSINOTTE a donné pouvoir à P. ROBERT ; C. GIAUSSERAND a donné pouvoir à F. LOUIS ; L. DE MARLIAVE a donné pouvoir à N. DE FOUQUIERES ; P. FONTAINE a donné pouvoir à E. LANDEAU ; M. BLASZKA a donné pouvoir à D. MULLER.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

**1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026**

Vu les articles L.2121-29 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu le projet de Procès-verbal du Conseil municipal du 16 juillet 2026, transmis aux Conseillers municipaux le 21 septembre 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 16 juillet 2026.

Pour extrait conforme,

**LE MAIRE,
D. MULLER**



Official stamp of the City of Touques (Ville de Touques) with the number 14800.